

Le laboratoire créole

L'histoire du peuple haïtien est aussi une aventure linguistique, et Claude Hagège y consacre, dans un ouvrage ancien, *L'homme de paroles* (Fayard, Le temps des sciences, 1985), une dizaine de pages denses et stimulantes, sous le titre « Le laboratoire créole ». Cette page en constitue le résumé.

Plan du résumé

[Le contexte historique](#)

[L'intérêt du phénomène créole pour la linguistique](#)

[Les traits dominants d'une langue](#)

[Qu'est-ce qu'une langue simple ?](#)

[Lexique](#)

Le contexte historique – La théorie du « substrat ».

Les esclaves noirs, arrachés de leurs foyers et transportés sur des plantations étrangères ne parlent plus leurs langues d'origine, mais en réinventent une nouvelle, en imitant la langue de leurs maîtres. Phénomène accentué par les méthodes des esclavagistes qui pour mener à bien l'entreprise de déracinement brouillent les pistes en veillant à faire vivre ensemble des esclaves qui ne parlent pas la même langue d'origine. C'est la première théorie du pidgin : une langue réinventée, sans substrat.

Les recherches ultérieures ont cependant montré l'importance des « substrats », c'est-à-dire des langues d'origine africaines, qui présentent entre elles des parentés qui ont pu se maintenir par-delà les variétés des langues d'origine. Plus qu'un simple appui, la langue d'origine fournit alors des structures profondes. Symétriquement, ont pu jouer le même rôle de substrat, les langues européennes des maîtres, présentant elles aussi des points communs. C'est la seconde théorie des pidgins, qui correspond, de mon point de vue, pleinement à la définition donnée dans le [Trésor](#) de la langue française.

Intérêt du phénomène créole en linguistique.

C'est une chance donnée au linguiste de résoudre un problème jusqu'ici demeuré en suspens : quelle est l'origine d'une langue ; comment naît une langue à partir de l'absence de communication ? « Ce serait pouvoir saisir dans sa nature profonde ce que l'homme a de plus humain : ce serait aussi disposer d'un témoignage de prix dans le débat sur l'inné ». D'où le titre du chapitre : étudier la naissance de la langue créole, c'est entrer dans un « laboratoire » jusqu'ici interdit.

Les arguments en faveur de cette hypothèse.

a. phylogénèse et ontogénèse

cette théorie vient de la biologie et est avancée depuis 1866 (Haeckel) : il existerait pour les espèces vivantes, entre la phylogenèse et les étapes initiales de l'ontogenèse une connexion qui n'est pas extérieure ou superficielle, mais profonde, intrinsèque et causale » (Haeckel) ; l'ontogénie serait un abrégé de l'histoire de l'espèce

en transposant, la formation des créoles, vu leur jeunesse, serait alors une « figure condensée des derniers stades évolutifs du langage comme définitoire de l'Homo Sapiens »

b. la théorie des trois genèses, ou le créole comme « chaînon manquant »

la théorie de Haeckel est historiquement datée et dépassée, mais elle a été revisitée par le linguiste anglophone D. Bickerton (*Roots of language*, 1981), qui recherche un « chaînon manquant » entre phylogenèse et ontogenèse : un « chaînon intermédiaire où puissent se lire à la fois les traits de chaque trajectoire, la phyogénétique et l'ontogénétique », c'est-à-dire « une tierce aventure, la caïnoglossie, ou naissance d'une langue nouvelle après perte supposée ». Et pour Bickerton, c'est le créole.

c. Où conduit la démonstration de Bickerton

Il constate que tous les créoles ont des caractéristiques et syntaxiques communes, notamment trois oppositions :

- deux temps : antérieur /non antérieur
- deux modes : réel /non réel
- deux aspects : ponctuel / non ponctuel

Et il estime tenir là des processus cognitifs fondamentaux, communs à tout langage : un « bio-programme » génétiquement transmis à la naissance et commun à toute l'espèce.

Les arguments qui rendent cette théorie discutable

a. d'abord la référence à Haeckel et sa théorie des deux genèses

Elle paraît idéologiquement discutable, si on l'applique aux esclaves noirs et à leurs descendants. En effet il y a danger à évoquer l'idée d'une « enfance de l'humanité » que manifesterait des peuples qui, aux temps de la colonisation, étaient volontiers désignés par les colonisateurs, comme « primitifs ». Toute théorie qui, même sous le sceau de la science, aboutirait à considérer que les créoles sont de « grands enfants » ne peut être que suspecte.

« Sous sa forme élémentaire, une telle méthode produit finalement des équations aux échos inquiétants : entre langage de l'enfance et enfances du langage, entre langues primitives et langues de primitifs, entre langues évoluées et langues de civilisés. Ces équations, il y a cent dix ou cent trente ans paraissaient assez naturelles. On est plus circonspect aujourd'hui »

b. l'importance du substrat

Hagège considère qu'il faut prendre en compte non seulement une loi de développement biologique, donc hors société et hors histoire, mais « le cadre social du discours ».

Le substrat, langue disparue, émerge tout de même ça et là. Il évoque alors un autre laboratoire : des pidgins plus récents (fin XIX^e, début du XX^e siècle) qui, dans des conditions différentes, ont mis en contact, par des pidgins véhiculaires, des groupes parlant des langues différentes.

Exemple : le **bichelamar**, où l'on voit cette importance du substrat. Les mélanésiens empruntent à l'anglais une forme « him », mais ils l'utilisent au service d'une contrainte syntaxique vernaculaire, relative à une fonction : dans ces langues les verbes transitifs sont obligatoirement suivis d'un suffixe de transitivité.

Une théorie enrichie : les traits dominants dans les langues.

Dans l'approche de Bickerton, la thèse innéiste est régie par une idée qui procède de la situation des esclaves : la langue qu'ils inventent est un mode de communication minimal, destiné à répondre aux urgences communicationnelles. De là à mettre à nouveau l'accent, même involontairement sur le caractère « inauthentique » du créole (ce n'est pas une « vraie langue », si on le compare aux langues d'origine), il n'y a qu'un pas.

Hagège ouvre une autre perspective. Le fait de devoir communiquer dans l'urgence n'est pas contestable, mais une telle situation fait émerger *la présence simultanée de trois tendances fondamentales* : l'économie, l'analyticité, la motivation.

1. L'économie

Un nombre réduit de sons, de types syllabiques, de prépositions, de temps verbaux, et l'usage de la courbe intonative pour marque unique des questions, par opposition aux assertions. Voir de nombreux exemples page 37. Rapprochement avec la syntaxe interrogative à l'oral : « Tu viens ? » plutôt au « Viens-tu ? » ou « Est-ce que tu viens ? »

2. L'analyticité

Consiste à associer de manière transparente des unités, pour créer des sens prévisibles ; la succession fixe des mots, par leur position, permet d'identifier leur fonction (idée ou outil).

Exemple :

« il m'a cueilli une noix de coco dont je me suis repu »

Donnerait en créole, ici retraduit littéralement

« il ne fait que sortir arriver cueillir une noix de coco venir donner moi je manger ventre moi venir rempli rempli »

3. La motivation

Elle découle des deux principes qui précèdent. Pour soulager le travail de la mémoire, la langue impose des encodages supplémentaires en structures. « Un lexique à haut degré de motivation abonde en paraphrases descriptives ». Dans l'exemple ci-dessus, le français classique donne « repu », et le créole donne « rempli rempli ».

D'où la conclusion de Hagège, qui évite de considérer le créole comme une langue primitive, seulement inventée dans l'urgence et dans la précarité : *ces trois tendances se retrouvent, bien que dispersées, dans la plupart des langues.*

« Cette ressemblance des pidgins avec les registres parlés de bien des langues contient plus d'un enseignement. Les trois tendances se retrouvent, à l'état dispersé, dans la majorité des langues de grande diffusion. »

Il est intéressant de constater que ce sont souvent les styles parlés qui font reparaître cycliquement ces tendances.

Qu'est-ce qu'une langue simple ?

L'analyse de Hagège évite toute idée de hiérarchie culturelle, puisqu'il s'agit de « traits dominants » détectables dans toutes les langues, y compris les langues dominantes, favorisées par une longue histoire culturelle. « Une langue est plus simple qu'une autre si elle contient plus de traits dominants, c'est-à-dire de propriétés largement diffusées dans la plupart des langues connues . Cette large diffusion des traits dominants pourrait correspondre à un avantage sélectif pour les utilisateurs d'une langue. »

Par opposition à la notion de « traits dominants », Hagège propose celle de « **trait récessif** » (toujours l'empreinte de la biologie et du darwinisme ! ». « Ces « traits récessifs » sont abondants en revanche dans les langues des sociétés traditionnelles, vivant à l'écart des grands axes d'échanges socio-économique »

Est aussi fortement marqué dans l'analyse de Hagège le **facteur situationnel** (plus haut il dit qu'il faut tenir compte des conditions sociales de production des discours). « Les créoles se sont développés dans une situation de vie communautaire imposée à des hommes de langues différentes. Leur tentatives pour communiquer en l'absence d'une langue commune engendrent naturellement des codes ».

Et, ce qui revient au même, le **facteur des substrats** (qui sont à deux niveaux : celui des langues africaines perdues ; celui de la langue des maîtres) : explication probable des ressemblances frappantes entre les créoles. « **Le laboratoire créole n'est pas un autoclave aux charnières hermétiquement closes** ».

Lexique

Ces données sont tirées du **Trésor informatisé de la langue française**.

pidgin

- système linguistique composite, plus complet qu'un sabir, formé d'anglais modifié, et d'éléments autochtones, servant de langue d'appoint en Extrême-Orient ; en

particulier, ensemble des langues mixtes d'Extrême-Orient, à base d'anglais » (origine : pijin english, Höfler, *Le tour du monde*, 1875)

sabir

- parler composite mêlé d'arabe, d'italien, d'espagnol et de français parlé en Afrique du Nord et dans le Levant
- en linguistique, par opposition au pidgin et au créole dont le système est plus homogène et plus complet : langue mixte, généralement à usage commercial, né du contact de communautés linguistiques différentes (1852, dans un article sur l'Algérie)

créole

Le mot désigne d'abord des personnes :

- des personnes de races blanches, d'origine européennes, nées dans les plus anciennes colonies
- par extension, des nègres ou des noirs nés dans ces colonies, non en Afrique
- sens spécialisé en ethnographie linguistique ; le sens a évolué en même temps que les recherches linguistiques. D'abord péjoratif, le mot désigne aujourd'hui un système linguistique d'origine mixte, issu du contact d'une langue européenne avec des langues indigènes ou importées (Antilles), devenu langue maternelle ou principale d'une communauté (par opposition à pidgin ou sabir). Le mot apparaît pour la première fois en 1688 : la « langue créole » est un portugais corrompu parlé au Sénégal (M.J. De la Courbe, *Premier voyage fait... à la coste d'Afrique*, 1685) ; en 1826, le « patois créole » désigne un « français corrompu parlé dans les colonies » (Hugo, *Bug-Jargal*, page 106). Le terme vient de l'espagnol « criollo », du portugais « crioulo », noir né dans les colonies, dont le sens plus archaïque (1635) : « serviteur élevé dans la maison de son maître », du verbe « criar », « élever ».